



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090207

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/05/2024 9H19 C:000169 I:13711
V/REF : INT6371314
V/Appel du Samedi 25/05/2024 a 9H19

residence le trendy
c/° NEXITY SETE
83 GRAND RUE MARIO ROUSTAN
CS 62807
34207 SETE CEDEX

IMMEUBLE : RESIDENCE LE TRENDY
9 RUE LA SAGE
66000 PERPIGNAN

Montpellier, le 11 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N9 RUE LE SAGE - CONTACTER MME ? TEL *06 18577735*
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE EN PARTIE COMMUNE
Donneur d'ordre : M. P. BAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

LE 25/05 A 16H00
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS AU 2EME ETAGE
LOCALISATION D'UNE FUITE SUR LE REGULATEUR AUTOMATIQUE DU DEBIT EAU
CHAUDE SANITAIRE
FERMETURE DE LA VANNE D'EAU CHAUDE
SCIAGE DU REGULATEUR-DEPOSE DE CELUI-CI
POSE FLEXIBLE PAR MESURE CONSERVATOIRE POUR PERMETTRE LA REMISE EN EAU
CHAUDE
CONTROLE ETANCHEITE-RAS
PASSAGE RACLETTE AU SOL DES PARTIES COMMUNES ET DANS LES CAGES
D'ESCALIER DU 2EME, 1ER ETAGE ET AU REZ DE CHAUSSEE
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

PREVOIR LE REMPLACEMENT DU REGULATEUR

OBSERVATIONS : JS LGESTION Email envoyé le 01/09/24 a 02H13 M. P. BAUD

BONJOUR MONSIEUR BAUD,
POUEZ-VOUS NOUS TRANSMETTRE UN NUMERO DE DEMANDE D'INTERVENTION AFIN
QUE NOUS PUISSIONS FACTURER CE DOSSIER ?
OU POUVONS-NOUS FACTURER SANS ?
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR
CORDIALEMENT - SANDY

FJ LCOMPTER Email envoyé le 25/05/24 a 20H44 M. P. BAUD



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090207

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	REPARATION PLOMBERIE	1	190,00	190,00
1,00	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	1	190,00	190,00
TOTAL H.T.				380,00
T.V.A. a 10,00%				38,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>418,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN